

Ensemble, Nous irons plus loin

Version française

FICHE FORMATION



V FORMATION EXTINCTEURS

En entreprise, quand on pense à sécuriser son commerce ou son entreprise, on pense surtout aux risques de vol ou de vandalisme.

Or, le risque d'incendie peut être particulièrement destructeur : sur quatre entreprises qui brûlent, plus de trois ne reprennent pas leur activité.



Pour prévenir ce risque, il faut déjà évaluer les points sensibles, mettre en place des mesures préventives et trouver une solution d'assurance adéquate.

Le centre ANRAS Formation s'est spécialisé, depuis de nombreuses années, dans le domaine de la sécurité, et propose aujourd'hui plusieurs formations adaptées à vos besoins.



PERSONNES

2 min. À 10 max.



DURÉE

03 H 00



RÉUSSITE

100 %(2021)



PUBLIC

³/₄ Tout professionnel y est éligible.



PRÉ-REQUIS

³/₄ Aucune connaissance nécessaire.



RÉFÉRENCE RÉGLEMENTAIRE

Parmi ces formations, la lutte contre l'incendie occupe une place importante.

« Tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de sécurité au profit des salariés. Cette formation doit être répétée périodiquement et cela conformément à l'Article L231-3-1 du Code du Travail ou à l'article R232-12-21 du Code du Travail. »

³/₄ En plus des obligations réglementaires, le choix d'un organisme de formation est

fondamental.

¾ En effet, l'intérêt de promouvoir la prévention par des mises en situation simulées s'adapte à la nécessité de disposer d'hommes et de femmes en nombre suffisant pour assurer les premiers secours en cas d'incendie. Savoir donner l'alarme et évacuer calmement peut sauver plusieurs vies.

¾ Afin de répondre au mieux à ces exigences, ANRAS Formation, depuis de nombreuses années, met en oeuvre ses compétences afin de proposer des formations de qualité.



Abonnez-vous à la newsletter

ANRAS

Association Nationale de Recherche et d'Action
Solidaire

3 chemin du Chêne Vert
31130 FLOURENS

Tél : 05 62 74 81 50

Fax : 05 62 74 81 51



